



Ambassadeurs des Océans

Lancement des inscriptions

En septembre 2021, l'Assemblée générale des Nations unies prévoit de signer un traité pour protéger la biodiversité et assurer le développement durable de la haute-mer, celle qui n'appartient à personne : l'océan mondial... Ce projet vise à organiser une simulation des négociations internationales de ce traité, afin de faire découvrir ses enjeux et d'inspirer des jeunes à devenir de véritables **ambassadeurs des océans** ! En 2020, la première édition du projet a rencontré un vif succès, et le collectif propose une seconde édition cette année.

Pendant une journée, 45 lycéens joueront le rôle de négociateurs de pays membres de l'organisation des Nations unies qui devront s'entendre pour protéger la haute-mer tout en défendant des intérêts nationaux. Ils disposeront d'outils pédagogiques et d'une demi-journée de formation au cours de laquelle ils pourront rencontrer des acteurs de la mer et des relations internationales.

Pourquoi ces négociations sont-elles importantes ? La haute mer s'étend au-delà des frontières maritimes nationales, et correspond à 64% des océans. Elle est riche d'espèces emblématiques ou inconnues, et est essentielle à notre survie : elle est une source de protéines, génère la moitié de l'oxygène que l'on respire et régule le climat. Cependant, elle est menacée, notamment par la surpêche, la pollution, et l'exploitation des fonds marins. À l'heure actuelle, seulement 1% de la haute mer est protégé. Ces négociations sont donc importantes car elles visent à établir un cadre et des outils politiques et juridiques internationaux pour garantir la protection de la haute mer et de sa biodiversité.

Qu'allez-vous devoir faire ? L'Assemblée générale des Nations unies a lieu deux jours après la réunion simulée, et elle devra statuer sur le traité. C'est donc la dernière chance de finaliser un traité qui fait consensus ! Pendant une journée, les élèves négocieront en groupes plusieurs articles du traité. Chaque groupe de trois élèves correspondra à une délégation représentant la société civile (Alliance haute-mer) ou des États, certains s'exprimant au nom d'un groupe plus large de pays (par exemple, Tuvalu parle au nom des îles du Pacifique). S'ils parviennent à finaliser le traité, c'est gagné !

À la fin de la journée de négociation, les élèves seront capables de plaider avec des arguments, objectifs et propositions pour la protection de la haute mer. Ils seront en mesure d'y faire des présentations auprès des autres élèves, l'objectif étant de partager les sujets et résultats de cette journée avec le plus grand nombre. Les trois meilleurs délégués seront désignés par un jury, récompensés et iront présenter les résultats de cette journée aux institutions et aux médias.

Objectifs du projet

- (In)former des élèves du secondaire d'une façon ludique et originale sur :
 - La haute mer, sa biodiversité, son rôle et la nécessité de la protéger pour un développement durable ;
 - Les processus de négociations internationaux.
- Sensibiliser les jeunes, à la protection de l'environnement marin ;

- Renforcer les compétences des élèves liées à la prise de parole, au consensus et à la capacité à négocier et argumenter dans l'intérêt de tous ;
- Faire découvrir aux élèves des métiers autour des océans grâce à l'implication d'experts ;
- Présenter l'outil des aires marines protégées et plaider en sa faveur.

Calendrier prévisionnel

Mai 2021	Sélection des élèves
Mai-juin 2021	Travaux préliminaires pour préparer la négociation (fiches pays, lecture de dossiers pédagogiques et informatifs, préparation de l'argumentaire, etc.)
26-27 juillet 2021	Demi-journée de formation et journée de négociation Sélection des trois meilleurs délégués
Août 2021	Suivi des suites du projet dans les établissements Valorisation des résultats de la journée dans les médias et auprès des institutions Participation au festival international de l'image sous-marine

Inscriptions

Ce projet est ouvert aux élèves des lycées de la Nouvelle-Calédonie. Chaque groupe doit être composé de trois élèves d'un même établissement (pas nécessairement de la même classe), accompagnés d'au moins un professeur référent. Un établissement peut présenter plusieurs groupes.

Chaque groupe peut émettre un souhait de délégation à représenter. Pour la délégation représentant la société civile, il est nécessaire que l'un des élèves dispose d'un bon niveau d'anglais car certaines ressources d'informations sont uniquement disponibles en anglais.

Liste des délégations possibles (susceptible d'évoluer) : Alliance haute-mer (société civile), France (Union européenne), États-Unis, Fédération de Russie, République populaire de Chine, Algérie (Groupe des États d'Afrique), Égypte (G77), Paraguay (Pays en développement sans littoral), Barbade (CARICOM et Alliance des petits États insulaires en développement), Chili (Core Latin America), Tuvalu (Forum des îles du Pacifique), Japon, Canada, Australie (Umbrella Group), Malawi (Pays les moins avancés), Turquie.

Le collectif prendra en charge les frais de transport des élèves et accompagnateurs en provenance d'établissements extérieurs aux communes de l'agglomération, qui seront également hébergés. La restauration sera également prise en charge le lundi soir (pour les personnes hébergées) et le mardi midi.

Candidatures à envoyer avant le lundi 3 mai 2021. Le nombre de places est limité.

Contact du Collectif Ambassadeurs des Océans : ambassadeur.ocean@gmail.com